



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT PORTANT LE NUMÉRO 103-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 2 juin 2025 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au Règlement de lotissement portant le numéro 103-2021 et ses amendements, pour la propriété sise au 84, route Principale Ouest à La Pêche connue sous le lot 2 685 063 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de pouvoir réaliser une opération cadastrale visant l'annulation d'un (1) lot et le remplacement par deux (2) nouveaux lots qui seraient dérogoires au Règlement de lotissement 103-2021.

La séance publique aura lieu à l'hôtel de ville de La Pêche, situé au 99, route Principale Est à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq (2025).

Annie Racine

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 mai 2025.

Annie Racine

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim